

# PESSAC<sup>EN</sup> DIRECT

[www.pessac.fr](http://www.pessac.fr) / N°119 - Décembre 2017



**Bellegrave : le pôle sports  
de combat opérationnel !**





Économie

## Du badminton... à la marqueterie !

Être entrepreneur, c'est savoir s'inspirer de ce qui fait son quotidien. Alexandre Rose et Stephen Tary en savent quelque chose : ils ont trouvé dans leur passion commune l'idée qui leur a permis de monter « Boîte A p'ARTS » à Pessac.

Ébénistes autoentrepreneurs, Alexandre et Stephen unissent dans un premier temps leurs forces pour répondre à des projets professionnels dans le bâtiment, tout en étant joueurs de badminton dans des clubs différents. Un jour, Stephen se blesse au genou. Arrêté trois mois, il met ce temps à profit pour étudier la faisabilité d'un business autour de l'habillage en marqueterie des boîtes de volants de badminton. « Je m'en étais fabriqué une il y a 10 ans. Elle avait rencontré beaucoup de succès et je m'étais toujours dit qu'il y avait là une idée à creuser » explique Alexandre. L'idée est simple : récupérer les boîtes cylindriques en carton qui contiennent les volants de badminton et les recouvrir de marqueterie. Pour se procurer la matière première, Alexandre et Stephen mettent en place un système de collecte des boîtes vides dans leurs clubs respectifs, puis dans les clubs de la région. Sachant que plus d'un million de volants sont utilisés chaque année en France et qu'ils sont conditionnés par douze, le potentiel de boîtes à collecter est énorme ! Pour la marqueterie, Alexandre et Stephen recyclent 80 essences de bois différentes (chêne, noyer, hêtre, pin, frêne, olivier, mais aussi teck, ébène, padouck, amarante, etc.) destinées à être brûlées, qu'ils se procurent auprès d'une société en Charente-Maritime.

### Des boîtes vraiment à part

Dans un premier temps, Alexandre et Stephen se lancent en conservant, chacun de leur côté, leur statut d'autoentrepreneur. Mais les commandes, émanant d'abord des clubs dans lesquels ils sont

licenciés, puis des clubs alentours, tombent rapidement. Le bouche à oreille fonctionne tant et si bien que la Fédération Française de Badminton les contacte. « Nos boîtes sont commandées par les clubs et la Fédération pour offrir en récompenses aux vainqueurs lors des championnats. Mais elles intéressent aussi les joueurs particuliers qui veulent avoir leur boîte à leur nom ou avec le motif de leur choix. On reçoit des commandes du monde entier ! ». En un an, le duo écoule 2 000 boîtes. Face à un tel succès, Alexandre et Stephen s'associent en juin 2016 pour créer leur société, Boîte A p'ARTS.

Après avoir participé aux 30 ans de l'appellation Pessac-Léognan au Parc Cazalet en septembre dernier, ils tiendront un stand au Marché de Noël de Bordeaux jusqu'au 26 décembre. Pour l'occasion et avec l'aide de leur apprentie, ils travaillent d'arrache-pied afin de disposer d'un stock d'avance de 1 500 boîtes, même si leur force est de proposer du sur-mesure. « Une fois que le client nous a indiqué le motif qu'il souhaite avoir sur sa boîte, il nous faut trois jours pour le réaliser en marqueterie avec des placages bois de 6/10<sup>ème</sup> de mm d'épaisseur ». Et leurs projets ne s'arrêtent pas là. « Depuis trois mois, on commence à se développer dans le secteur du vin en proposant des boîtes pour emballer les bouteilles ». Là aussi, un potentiel considérable ! ■

► Plus d'infos

[www.boiteaparts.fr](http://www.boiteaparts.fr)






**Solidarité**

# Epi'sol : quand solidarité rime avec succès !

Ouverte en septembre 2016, l'épicerie solidaire a réussi son pari et fourmille de projets pour 2018.

Une quarantaine de bénévoles se relaient du mardi au samedi pour assurer les ventes, tenir la caisse, aménager, ranger et approvisionner, sous l'œil averti de Sophie Vivodtzev, salariée de l'épicerie. Sa longue expérience en grande distribution a permis la mise en place de procédures efficaces qui ont grandement contribué au succès de l'épicerie qui comptait fin septembre plus de 900 adhérents. « La barre symbolique des 1 000 adhérents devrait rapidement être dépassée, car nous recrutons 50 à 60 nouveaux adhérents chaque mois » explique Sophie. Parmi eux, il faut distinguer ceux qui sont solidaires de ceux qui sont aidés. Ces derniers paient la moitié de leur panier, l'autre moitié étant prise en charge par l'une des structures partenaires : CCAS, MDSI ou CAF. Le CCAS prend aussi en charge totalement des paniers dits d'urgence, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 novembre 2017, 5 000 € ont été alloués (en plus des 20 000 € par an octroyés par le CCAS dans le cadre de la convention signée avec Epi'sol).

« À l'ouverture, les clients solidaires étaient les plus nombreux et ont permis de faire tourner l'épicerie. Il nous a fallu un peu de temps pour nous faire connaître des clients aidés, qui en prennent le chemin peu à peu. On a aussi fait évoluer notre offre, afin qu'elle colle vraiment à leurs besoins » ajoute Sophie. L'épicerie propose désormais de la viande, grâce à un partenariat noué avec un boucher pessacais qui met de la viande sous vide, et quelques produits surgelés. Elle dispose d'une petite gamme de produits pour animaux et a réduit son offre en boîte de conserves, que les clients peuvent trouver ailleurs à moindre coût. Afin de répondre aux besoins des familles, elle propose une gamme bébé et le lait en pack. Avec une exigence permanente : la qualité. « C'est ce qui fait notre force » précisent les bénévoles. L'épicerie propose ainsi dix produits

flash de qualité, à des prix défiants toute concurrence, parmi lesquels le lait, la baguette ou les œufs de plein air. Elle a aussi mis en place l'article suspendu, très apprécié des clients aidés. « L'article suspendu, c'est un article que le client solidaire achète et qu'il dépose dans un panier. Lorsqu'un client aidé vient faire ses courses, il peut choisir un produit qui est donc totalement gratuit pour lui ».

## Un lieu convivial... en quête de nouveaux soutiens !

Plus qu'une épicerie, Epi'sol est aussi un espace d'animations qui propose chaque mois une vingtaine d'ateliers : couture, réflexologie plantaire, massage, marche, informatique, cuisine, etc... 394 participations ont été enregistrées entre janvier et septembre. Ouverts à tous, les ateliers constituent aussi une porte d'entrée pour accueillir de nouveaux clients aidés. L'épicerie prévoit d'organiser des animations pour Noël (petits déjeuners et distribution de soupes en partenariat avec Action Jeunesse de Pessac) à l'extérieur de l'épicerie pour se faire connaître des Pessacais. Mais pour cela, elle a besoin de financements. Elle en recherche activement, notamment auprès des entreprises privées intéressées par du mécénat. Elle a également engagé une démarche afin d'obtenir l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) délivré par la CAF, ce qui lui permettrait de recevoir une subvention pour le développement du volet animations de l'épicerie. ■

## ► Plus d'infos

Epi'sol Pessac - 8, place Germaine Tillion  
 05 56 51 48 57  
[www.episolpessac.org](http://www.episolpessac.org)





# Seniors : entre prévention, solidarité et lutte contre l'isolement

À Pessac comme partout en France, le vieillissement de la population se poursuit. Les différents services du pôle autonomie-santé du CCAS œuvrent au quotidien afin de permettre le maintien à domicile des plus âgés et de lutter contre leur isolement. Diverses actions bénévoles et solidaires vont dans le même sens.



Accueil de l'Espace Seniors

En 2015, la Ville de Pessac comptait 13 960 habitants âgés de 60 ans et plus, soit 23,7 % de la population. Les projections en prévoient 15 230 en 2020 puis 18 330 en 2030. Les habitants de 60 ans et plus constituent une entité hétérogène regroupant des personnes aux aspirations et aux préoccupations très différentes.

Il est donc difficile de classer dans une même catégorie un jeune préretraité en pleine forme physique et morale, et une personne très âgée dépendante, d'autant que trente ans peuvent les séparer. C'est pour cela que le personnel de l'Espace Seniors, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, accueille, informe et oriente toute personne se présentant avec ou sans rendez-vous. C'est un lieu d'information générale et d'orientation spécialisée, il permet également aux personnes de découvrir les activités qui leur sont proposées (séjours et sorties découvertes, ateliers de prévention, conférences, loisirs) et de se renseigner sur tous les dispositifs de prestations d'aide existants : service d'aide et d'accompagnement à domicile

(portage de repas et/ou de livres, petits travaux), services de proximité (restauration collective, transport accompagné...), santé et soins, lieux d'accueil sur la commune ou alentours (EHPAD, RPA, résidences service).

## Tout savoir pour bien vieillir

Le CCAS, via l'Espace Seniors, propose diverses actions collectives de prévention visant à favoriser le bien vieillir. En effet, la priorité donnée au maintien à domicile n'a de sens qu'en faisant de la prévention de la perte d'autonomie une vraie priorité.

Le CCAS peut proposer aux clubs Seniors et syndicats de quartiers l'organisation d'actions collectives comme un atelier de prévention sur la sécurité routière. En 2016, le CCAS a signé avec la CARSAT Aquitaine une convention pour la mise en place d'un programme coordonné de prévention reprenant l'ensemble des actions collectives déployées depuis plusieurs années sur la Ville et le développement d'actions

nouvelles. Ce programme propose un accompagnement physique et psychologique des seniors dans les quatre secteurs de la ville, sous la forme de parcours composés de différents ateliers. Ceux dédiés au « bien vieillir » visent à s'informer sur l'alimentation, les cinq sens, l'ostéoporose, le sommeil ou les médicaments. Les ateliers « mémoire » permettent d'entretenir et de développer les facultés cérébrales. Ceux intitulés « forme bien-être » sont orientés sur le sommeil, la respiration et la gestion du stress, tandis que les ateliers « forme équilibre » comportent des exercices d'activité physique adaptés permettant de découvrir des postures clés, de fortifier ses muscles et de se relever en cas de chute. Enfin, les ateliers « nutrition santé » visent à acquérir des connaissances en nutrition permettant de concilier plaisir, équilibre alimentaire et coût.



L'Espace Senior tient également à jour le fichier canicule qui recense les personnes âgées désireuses d'être contactées pendant la période estivale afin de prendre de leurs nouvelles.

### S'engager bénévolement pour lutter contre l'isolement

La plupart des actions menées par le CCAS entrent dans le champ de la lutte contre l'isolement social : les goûters festifs, les sorties touristiques et culturelles, mais aussi les services tels que le portage des repas ou SOS Dépannage qui permet d'assurer des petits travaux de bricolage, plomberie, électricité ou menuiserie au domicile des personnes âgées. La lutte contre l'isolement des personnes âgées passe également par l'engagement bénévole citoyen.

Depuis plusieurs années, l'opération Parrain/Parrainé, menée en partenariat avec la médiathèque, permet aux personnes volontaires de partager leur déplacement à la médiathèque en y accompagnant bénévolement un senior sans moyen de locomotion. Les actions de bénévolat intergénérationnelles favorisent le « vivre ensemble » et contribue au « bien vieillir ». C'est pourquoi la Ville a choisi d'adhérer en mai 2016 à la charte Monalisa (MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés). Mise en place à l'échelle nationale, c'est une démarche de mobilisation contre l'isolement des personnes âgées qui encourage la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires.

Le CCAS travaille en collaboration avec des partenaires tels que les associations Les Petits frères des Pauvres et Saint-Vincent de Paul dont les bénévoles œuvrent depuis longtemps sur le territoire Pessacais. Grâce aux bénévoles de ces deux associations qui ont pris une partie des appels téléphoniques pendant la période estivale, 618 personnes ont bénéficié d'appels permettant de prendre des nouvelles. 5 personnes ont été visitées par les bénévoles des Petits frères des Pauvres, 9 ont bénéficié d'appel de la part des bénévoles de Saint-Vincent de Paul, et 12 ont été suivies par la jeune volontaire engagée en service civique par la Ville.

Dans un premier temps, l'idée est de proposer aux personnes concernées des actions à leur domicile, afin de les mettre en confiance et de progressivement les amener à sortir de chez elles pour participer à des activités plus collectives. Toute personne désireuse de s'investir bénévolement au sein de l'équipe citoyenne est invitée à contacter l'Espace Seniors ! ■

### ► Plus d'infos

Espace Seniors

05 57 93 67 49

senior@mairie-pessac.fr

En chiffres

Sur **1818** entretiens menés en 2016 par l'Espace Seniors, **58 %** concernaient les activités de loisirs ou les actions de prévention, **37 %** la vie à domicile, **3 %** les structures d'accueil.

**5 440** ballotins de chocolats ont été distribués à Noël 2016 aux 70 ans et plus, résidant sur la commune.

Selon une étude de France Bénévolat, **51 %** des retraités sont engagés dans des actions de bénévolat.

### 1 question à

**Karine Peres**

Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées et au vieillissement réussi



**Quels sont les objectifs des actions de prévention mises en place par l'Espace Seniors ?**

« L'ensemble des actions et activités constitue un support privilégié en termes de lien social et de maintien de l'autonomie pour les seniors pessacais. Elles permettent d'entretenir voire d'améliorer le capital intellectuel, physique, psychique et de lutter contre l'isolement social en favorisant le lien intergénérationnel entre seniors : l'âge des participants réguliers varie de 60 ans à 94 ans ».



# La médiation citoyenne : une alternative pour résoudre vos conflits

Vous êtes confronté à un problème relationnel ou à une situation conflictuelle ?

La médiation citoyenne vous offre une perspective pour le résoudre, sans passer par le système judiciaire.



L'Équipe des médiateurs bénévoles

Effective depuis une vingtaine d'années à Pessac, la médiation citoyenne est un service entièrement gratuit, coordonné par le service municipal la Plateforme des services au public, Maison du Droit et de la Médiation. Son objectif : permettre aux parties engagées dans un conflit de rechercher, et de trouver par elles-mêmes les solutions les plus adaptées pour y mettre un terme. Chaque médiation est assurée par deux médiateurs et se déroule en trois temps. « On reçoit d'abord la personne à l'origine de la demande, puis on invite par courrier la personne demandée en médiation, qui est libre de refuser. Au terme de l'entretien, si elle accepte la médiation, on organise une rencontre avec toutes les personnes concernées » explique Maïté Bénéate, médiatrice bénévole. Les médiateurs garantissent le respect des règles propres à la médiation, en particulier le respect de l'autre et de sa dignité, la non-violence verbale et physique, l'équilibre des temps de parole. En règle générale, une seule séance suffit, mais les médiateurs peuvent en organiser plus si besoin. Un à trois mois

s'écoulent en moyenne pour mener à bien une médiation. Un temps nécessaire pour permettre à chaque partie de mûrir sa réflexion, et plutôt court en comparaison des délais d'une procédure judiciaire. Avec des résultats dont les impacts sont bien différents. « Avec une décision de justice, le droit stricto sensu est appliqué. Mais à aucun moment la parole n'a été libérée. Résultat : les rancœurs restent et, bien souvent, les relations s'enveniment » explique Jacques Keribin, médiateur bénévole. La médiation a donc cet effet salvateur et apaisant, que la procédure judiciaire n'apporte pas.

## Des bénévoles formés à la médiation

Onze médiateurs bénévoles se relaient pour assurer les médiations coordonnées par la Plateforme des services au public. En 2016, 62 dossiers de médiation ont été traités. Tout type de conflit peut être géré par la médiation, en dehors des conflits familiaux. Les problèmes de voisinage sont les plus fréquents : bruit, végétation envahissante, constructions, animaux...

Depuis 2016, des conventions ont été signées avec les principaux bailleurs sociaux de Pessac, la police nationale et municipale afin de réorienter les personnes en conflit vers la médiation, trop méconnue des citoyens. Aucun bénévole n'est médiateur de profession, mais tous ont été formés par une médiatrice professionnelle, afin de savoir quelle posture tenir en médiation et d'en apprendre les règles d'or : indépendance, neutralité, confidentialité. Une fois par trimestre, les médiateurs se réunissent pour échanger sur leurs dossiers, supervisés par la formatrice. Tous viennent d'horizons différents. Certains sont encore en activité, d'autres à la retraite. « C'est la satisfaction de se rendre utile qui nous motive » déclarent de concert Jacques et Maïté. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à faire acte de candidature auprès de la Plateforme. ■

## ► Plus d'infos

**Plateforme des services au public**

1, rue de l'Horloge

05 56 15 25 60

plateforme@mairie-pessac.fr

## La Plateforme des services au public vous aide dans vos démarches

Si vous avez besoin d'aide pour des démarches juridiques et/ou administratives, trois agents vous accueillent tous les jours sans rendez-vous. Une quinzaine de permanences spécialisées, assurées par des partenaires, vous sont également proposées : évaluation budgétaire, informations juridiques, aide aux victimes, discriminations, litiges avec une administration, entre particuliers ou au sein de la famille, femmes en difficulté, problèmes de couple, etc.